

ANNEE 2023

LA GAZETTE N°15

COMMUNE DE ROUGON

B.R

EDITO

« L'année 2023 tire à sa fin, marquée une fois de plus par une intense activité municipale, témoignant de notre engagement constant envers notre commune. Les trois derniers trimestres ont été caractérisés par une augmentation continue des projets pour notre localité. Tout au long de cette année, Rougon a vibré au rythme de nombreuses manifestations, remportant d'admirables succès.

Un grand merci aux associations locales qui ont orchestré ces moments de partage et de convivialité. J'exprime ma gratitude à tous les élus pour leur dévouement sans faille dans la gestion des divers dossiers municipaux. Ils peuvent être fiers des accomplissements réalisés. Je tiens à souligner une fois de plus ma satisfaction envers les services municipaux pour leur gestion des problèmes quotidiens et leur contribution à la réalisation des projets communaux.

Bien sûr, des obstacles, des oppositions parfois constructives, des imprévus et des contraintes ont émaillé notre parcours, mais nous ne cédon pas devant les difficultés et avançons méthodiquement. Grâce aux compétences, à l'engagement et à la créativité des élus et des agents territoriaux, nous nous adaptons aux circonstances, respectons le cadre réglementaire et maintenons l'équilibre budgétaire nécessaire.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, j'ai choisi de progresser dans l'intérêt de tous, veillant à préserver l'âme et la richesse de notre village. Continuons ensemble cette action, dans le respect de la confiance que vous nous accordez."



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Expositions	2 et 3	L'Activité Communale	de 20 à 21
Animations	de 4 à 6	La Commune investit	de 22 à 25
La Vie associative	6 à 9	Le Camping Municipal	26
La Vie Sociale	10 et 11	Tour d'horizon des actualités	de 27 à 30
La Vie Communale	de 12 à 19	Services à la Population	31 et 32

Exposition sur le Pastoralisme toute la saison d'été

La saison estivale 2023 a été placée sous le signe du Pastoralisme

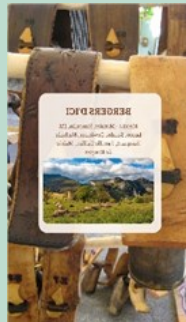
Le pastoralisme selon l'Association française de pastoralisme « regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par le pâturage extensif (de surfaces peu productives et non mécanisables) les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des troupeaux ». Dans le Verdon, on peut compter 121 exploitations ovines (28 000 brebis viande), caprines (1 200 chèvres) et bovines (124 vaches laitières et allaitantes) soit 20% des exploitations agricoles du Parc. C'est le double de la moyenne régionale. Le Verdon est une terre pastorale où l'élevage extensif est encore le mode principal de production : le pastoralisme est omniprésent sur le territoire du Parc.

Il est le cœur de notre territoire. Plus qu'une tradition, il est un mode de vie qui a façonné les hommes et les paysages.

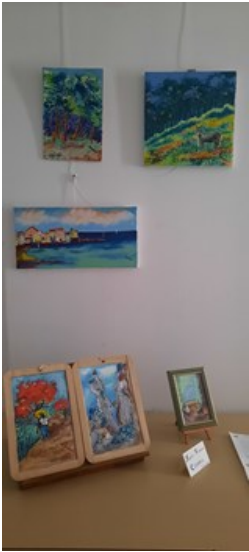
Au travers d'une exposition, venez partager des regards, des gestes, un travail au tintement des sonnailles.

Dès l'entrée du village nous avons été accueillis pour une exposition en plein air qui nous a conduite jusqu'à la salle du "Balconnier" pour la suite des photos.

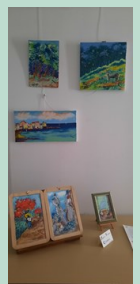
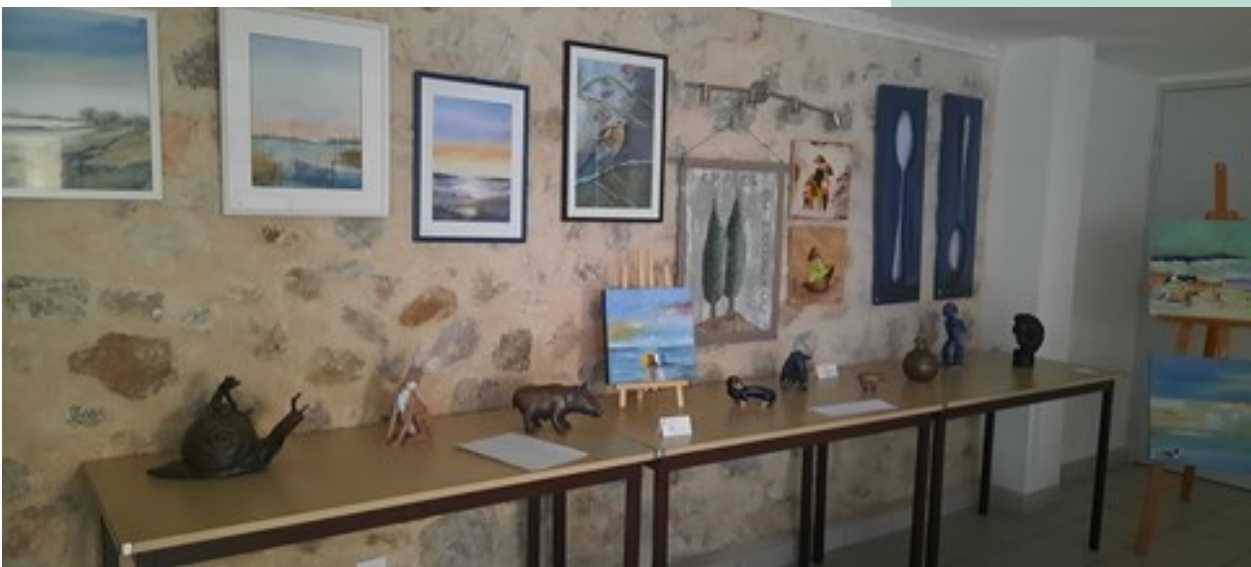
Notre démarche fut double dans cette exposition, mettre à l'honneur le pastoralisme dans son ensemble, à la fois grâce au travail remarquable et esthétique de E. Breteau (photographe professionnel) "De la plaine à la montagne" pour la CCAPV mais aussi par un hommage à nos bergers sur la commune de Rougon, "Nos bergers d'ici" par un recueil de photos des villageois et notamment Mathieu Simoulin (photographe professionnel) pour l'essentiel des photos exposées.



Les expositions temporaires de l'Été : Août 2023

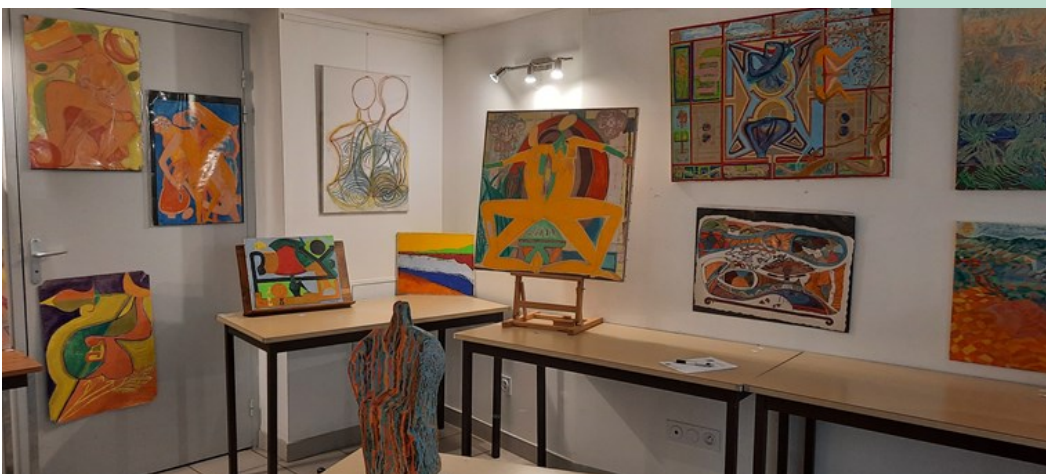


Un collectif remarquable avec Josiane FLOTTE, JP FLOTTE, Françoise ALEX, Chantal PICARD, Marie-France CESARIE et Mathieu SIMOULIN, pour un éclat de couleurs et de personnalités diverses. De la lithographie à l'aquarelle en passant par le modelage. Un grand merci et bravo à nos artistes qui se prêtent volontiers à l'exercice de l'exposition pour le plus grand plaisir de nos « pupilles ».



Sophie SERRENTINO

Une immersion dans le monde de Sophie, où se mêlent les couleurs les formes et les symboliques. Belle rencontre et découverte de nos talents.





La malle, avec la compagnie de l'ArroZoir

Quel objet symbolise notre territoire ? La compagnie l'ArroZoir, missionnée par la CCAPV a donc inventé un joyeux dispositif pour collecter les points de vue des habitants . Durant les mois de Mai et juin la population a été invitée à déposer un objet dans la malle prévue à cet effet sur la commune et a recueilli une quinzaine d'objets. Cette collecte a pour but d'identifier cet attachement et construire un nouveau projet culturel de territoire pour et avec les habitants mais surtout questionner, fédérer et impliquer les habitants du territoire du Verdon. Un musée ambulant est placé dans 8 communes tout au long de l'Automne avec à la clé un spectacle théâtral.

Au final, ce sont 250 objets qui ont été récoltés sur le territoire des 41 communes de la CCAPV.

Balade Poétique et Sonore

Du lundi 18 avril au 23 avril 2023

Les artistes de la compagnie **La Bouillonnante** ont posé leurs valises dans notre village de Rougon. Ils ont arpenté les places et les ruelles pour aller à la rencontre des habitants et écrire les portraits d'hommes, de femmes, d'enfants qui habitent ce village et qui le font vivre. Durant toute une semaine, Pascal, Charlotte, May et Justine ont promené leurs regards, leurs stylos, leurs micros et leurs sourires pour rencontrer les personnes présentes et volontaires sur Rougon.

Cette balade est le reflet d'un moment de vie sur le village. Elle n'est pas un récit historique, elle est la Vie ici et maintenant. Une parenthèse, une fenêtre ouverte sur nos émotions.

Leur mission était de **composer une balade poétique et sonore sur la base de ces portraits. Elle a été présentée aux habitants le dimanche 23 avril à 15 h** avec un départ aux tables de pique-nique. Munis d'un casque audio sur les oreilles, nous sommes partis en balade poétique, sonore et vivante sur les lieux de ces rencontres.

Cette balade, chargée d'émotions, a rendu visible, l'invisible à nos yeux.

Elle est toujours téléchargeable en ligne pour que tout le monde puisse la réaliser à son rythme quand il le souhaite.

Au terme de cette balade le Parc National Régional du Verdon (PNRV) et la Commune de Rougon ont invité les villageois à un superbe goûter réalisé par Jordan et Alyona du Restaurant "La terrasse".

Rendez-vous sur le site: www.labouillonnante.org –menu-Créations-portraits d'ici-Rougon



La Fête de la Nature

Les 26,27 et 28 Mai

Créée en 2007, la Fête de la Nature est le rendez-vous national incontournable dédié à la biodiversité . Cette année les communes de la Palud sur Verdon et Rougon ont été réunis. Lors de cette 17e édition, Rougon a participé à la manifestation la journée du 27 Mai. Une belle initiative pour partir à la découverte des richesses de notre région. Cette mobilisation des différents partenaires et des villageois a eu lieu au travers d'un moment de partage grâce à l'installation de stands tenus par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) Service environnement : le service gestion déchets avec proposition de vente de composteurs, la Ligue de la Protection des Oiseaux (LPO), le Parc Naturel régional du Verdon (PNRV) la société de chasse de la Saint Hubert de Rougon. Un beau moment de partage pour mettre en avant notre patrimoine naturel.



Sortie naturaliste pour découvrir la biodiversité d'une zone humide au lieu-dit de Praou sur le massif de Chanier. Accompagnée par Andrea Bacher, accompagnatrice en moyenne-montagne et en présence d'Anne Ferment, chargée de projet Natura 2000 dans les gorges du Verdon.

Balade proposée par l'ONF sur la reprise de végétation post-incendie



Stand sur le pastoralisme, en présence de Gaétan et du frère de Gilbert , Pierre-Yves GALLIAN. Une exposition photographique a eu lieu dans le pré de FiFi et à la salle du balconnier mettant à l'honneur « nos Bergers d'ici » qui a suscité beaucoup de souvenirs et des émotions fortes, ainsi que celle de la CCAPV intitulée « De la plaine à la montagne, suivons les bergers » Projection en continu du film « Une trame de vieux bois : source de biodiversité et mémoire de la forêt du Verdon" réalisé par le Parc du Verdon en 2022.



ANIMATIONS

Nous avons eu le plaisir de découvrir ce dit « musée ambulante », lors de la journée paysanne de la Palud sur Verdon le 17 septembre 2023. Projet d'une grande envergure sur tout le territoire. La diversité des représentations est une véritable richesse pour le moyen Verdon. Les habitants étaient heureux et fiers de témoigner de leur attachement.



LA VIE ASSOCIATIVE

La société de chasse « Repas de la ST HUBERT »

Après 2 ans d'interruption (COVID) la société de chasse de Rougon a décidé de remettre à l'ordre du jour le traditionnel repas annuel des chasseurs avec la possibilité d'élargir ces festivités à l'ensemble des villageois désireux d'y participer.

Cette manifestation a eu lieu vendredi 1^{er} septembre au pré de Fifi, mis à disposition gracieusement par la Mairie que nous remercions. Les volontaires (désignés) se partagent les tâches pour assurer le côté technique à savoir : mise en place des barnums, tables, frigo...La configuration des lieux ajoute une note champêtre appréciée de tous.

Samedi 2 septembre 2024 à 8 H : Les « petites mains » se mettent en place afin d'assurer le repas de midi. 12 H - arrivée des premiers convives qui viennent rejoindre l'équipe déjà constituée pour agrémenter les derniers préparatifs.

Après un apéritif bien installé, le programme des réjouissances débute,

Au menu :

- Salade composée
- Daube de sangliers
- Gnocchis maison de chez Monique (Traiteur de la Garde)
- Fromage
- Dessert + vin à volonté offert par monsieur Michel Artaud.

Cette année est marquée par la participation des « raspaiouns » groupe d'amis vététistes qui sont venus rejoindre en toute amitié le club des chasseurs et permettre ainsi de bénéficier d'une animation festive à la hauteur de leurs déguisements haut en couleurs pour certains.

Cela fut un moment de partage non seulement sur le plan relationnel mais aussi gastronomique car ils ont eu le privilège pour certains d'apprécier les mets préparés par le trésorier Jean-Marc Corporandy. Heureuse initiative du Président et des membres de la Saint Hubert qui ont répondu favorablement à cette colocation . Une fois arrivés au lieu de sustentation, les participants à ce parcours de VTT ont été mis à l'honneur par les protagonistes déjà installés.

En conclusion, un bon moment de convivialité et de franches rigolades qui favorise la reconduction de l'événement l'an prochain, avec l'espoir d'une plus forte participation des sociétaires.

LA VIE ASSOCIATIVE

La fête de la St Christophe les 29, 30 & 31 juillet

1er jour de la fête st Christophe



2eme journée de la St Christophe



3eme journée de la St Christophe



**Mardi 1^{er} Août, apéritif offert par la
Mairie pour le dernier jour des
festivités. L'aïoli familial sur la place,
organisé par « les amis de Rougon » le
moment préféré des Rougonnaises et
Rougonnais**



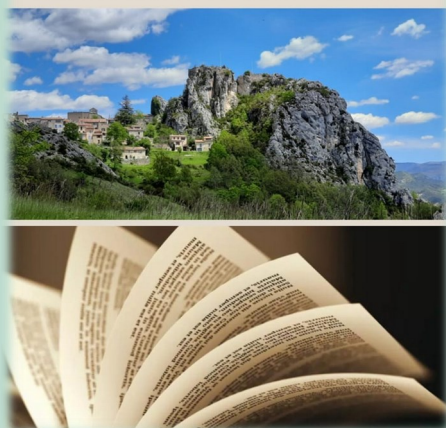
LA VIE ASSOCIATIVE

L'association les Amis de Rougon, qui fêtera ses 50 ans l'an prochain, participe activement à la vie culturelle de la commune, en offrant diverses animations et, surtout, en organisant la fête patronale de la Saint Christophe.

Le bilan culturel de l'année 2023 peut s'établir ainsi :

1°) début juillet, fête du livre avec la participation de plus de 30 auteurs régionaux ; excellente ambiance mais peu de visiteurs, la date se trouvant un peu tôt en saison ; pour cette année, la date a été revue.

La lecture à l'honneur



Et, le lendemain, bourse aux livres qui a permis de vider les bibliothèques et d'échanger des ouvrages ; ce fut aussi un moment très convivial.

2°) mi-juillet, concert de jazz sur la place Isidore Blanc avec un orchestre de qualité et une affluence certaine (plus de 150 personnes).



LA VIE ASSOCIATIVE

3° Fête de la Saint Christophe – que dire de celle-ci, sinon que c'est toujours le moment privilégié de rencontres et d'amusement ; le dimanche après midi avec les jeux pour les enfants dont le succès ne se dément pas et, point d'orgue, le championnat du lancer d'œuf où se pressent de nombreux participants dans une chaude ambiance ; je voudrais à ce sujet remercier grandement Jean Marc LUCCO qui, chaque année, fabrique les trophées remis aux vainqueurs.



Les orchestres de Canapacoustik et de Nuits Sauvages ont parfaitement animé les deux soirées et l'anchoïade du lundi soir clôture cette édition 2023.



Qu'il me soit permis de remercier la municipalité ainsi que les personnes bénévoles qui s'investissent chaque année afin que ces événements soient une réussite.

A l'an que ven !



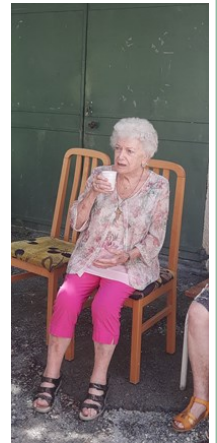


Les 100 ans de Marcelle Picard, née Audibert le 28 Avril 1923 à Rougon



Les 90 ans d'Annie Maurel (20.06.1933) Le verre de l'amitié sur la place offert par la famille d'Annie.

Le 09 juillet, Annie a souhaité célébrer ses 90 ans avec les villageois. Ce moment fort en émotion a été vécu comme un temps familial cher au cœur de chacun.



Nos anciennes : 274 ans à elles trois !

*Nénette SAUVÈRE, Annie MAUREL
et Odette MORLAND*



Nous retrouvons Mr. Picard après quelques années d'absence parmi nous.



Nénette SAUVERE

Le baptême d'Eléa

Le dimanche 11 juin, le père Guy Gilbert a célébré le baptême d'Eléa JAQUESON.



Le Baptême républicain de Victor et Ariane



Le lundi 14 Août fut la première célébration pour la municipalité actuelle de deux Baptêmes Républicains. Gilles Bossuet, conseiller municipal, et sa famille ont souhaité baptiser Victor et Ariane sur la commune de Rougon, qui leur est chère.

LA VIE COMMUNALE

Commémoration du 14 Juillet,

suivi de son Apéritif offert par la Commune avec rappels historiques sur nos valeurs républicaines. C'est toujours un agréable moment où chacun se retrouve.



Animations du comités des fêtes



Rami, Loto, et repas de clôture

Un mois d'Août sous le soleil et les animations variées que nous proposent Carine et François, au titre du Comité des fêtes.

Un super concert avec Xavier Pepper qui a donné cette année une note de couleur après le Loto.





Gospel : le dimanche 6 Août : sous le signe de « la Joie, l'Amour et la Paix »

Un moment suspendu à la voix de Grace Beaulieu, pour cette soirée à la Chapelle St Christophe. Nous avons pu aussi nous régaler des voix de Françoise, Agnès et Christine qui ont suivi durant l'après-midi un cours de chant Gospel. Merci à toutes pour ce moment fort tous ensemble.

La résonance du « cœur » de la chapelle a fait écho à nos propres cœurs, cette troisième édition fut un beau succès.



Souvenirs de Rougon : soirée du samedi 16 septembre



Un superbe moment de communauté autour du film « retour en arrière-pays » de Gilbert Charles. Ce film nous a permis de nous replonger dans la vie du village de Rougon, grâce à un travail de recueil de vieilles photographies sur plusieurs semaines, ou chaque famille à participer à ce recueil. Nous avons pu vivre tous ensemble de grands moments d'émotions que nous avons partagé, des moments de vie et des souvenirs.

Ce travail a permis aussi de retisser les fils des générations et de retrouver les liens familiaux de plus de 100 ans. Ainsi, Rougonnais de souche et Rougonnais de cœur ont pu comprendre les filiations et les générations passées. Nous souhaitons que cette soirée nous conduise à des temps de souvenirs, d'anecdotes, que nous pourrions consigner par écrit, pour rendre pérenne une mémoire collective.



Valoriser les fruits oubliés

PRESSER SES FRUITS

Le Parc du Verdon a organisé une journée de pressage de jus de fruits à la Palud sur Verdon en invitant les rougonnais. Tout au long de cette journée, la démonstration de pressage du jus de pomme frais a eu lieu. **Le grand représentant de la commune était la Bergerie de Faucon, avec une belle récolte de pommes.**



Cette journée a été organisée dans le cadre des *Rendez-vous de l'automne*. Elle est proposée suite à l'action *Verger du Verdon* portée par le Parc depuis 2013 et financée par la Région Sud PACA et le Parc du Verdon. Le Parc avec la participation financière de la Région a pu acheter une presse mobile.

Depuis 2013, le Parc du Verdon s'est engagé, au côté de 4 autres parcs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans un projet de recueil des savoirs écologiques paysans. La thématique développée pour le Verdon dans le cadre de ce projet relevait des pratiques arboricoles fruitières.

Les différentes étapes de ce projet ont permis de dresser un état des lieux de la production fruitière et du patrimoine variétal du territoire, d'identifier les producteurs et de répertorier des pratiques spécifiques inhérentes à ces productions, à la conservation et à l'usage des fruits.

Pourquoi pas directement sur la place Isidore Blanc, à l'Automne prochain dans les journées des Automnales. ?

Fête de la fin du Foin de Gaëtan et Audrey

Dans un esprit de convivialité et de partage, Audrey, Gaëtan, Bob et Baptiste, ont convié les habitants du village à vivre un moment festif autour d'un tourne broche où grillait un cochon. Une tradition qui ne s'était pas produite au sein du village depuis des années. Soucieux de maintenir et de participer à l'unité des villageois, cette initiative fût extrêmement appréciée et célébrée. Merci à eux.



Mais qui est Tom ?



Au petit matin du 27 septembre le village se réveille avec sur sa place centrale une nouvelle habitation, et non pas une maison mais une roulotte dont l'attelage n'est autre que 2 bicyclettes solidement unies par une barre en acier. Une fenêtre à rabat en bois se lève doucement et laisse apparaître un jeune homme aux lunettes assez « brouillées » et cheveux en broussaille, il me sourit et se présente. Je suis Tom et j'aimerais vous proposer un spectacle dans 3 jours. La belle nouvelle !

Un saltimbanque du 21e siècle qui pédale de villages en hameaux, de hameaux en lieu-dit. Le rural étant son « cheval de bataille ». Un talent incontestable, un virtuose du violon, un jongleur et joueur de violon et de mots, de la poésie : composant et récitant un merveilleux texte avec pas moins de 180 noms de villages de notre territoire ; de

l'humour ; de la générosité ; de la fantaisie voilà la composante de son spectacle qu'il nous a proposé de jouer le samedi 30 septembre. Un pur moment de douceur et de bonheur, la place était bien remplie pour cette fin septembre et résonnait aux battements de nos mains et de nos rires. C'est dans l'élan et le plaisir du partage qu'il nous a régalé le dimanche avec une acoustique dans la chapelle avec Alexis. Nos oreilles en résonnent encore. Les moments d'improvisation vont se succéder toute la semaine ainsi Rougon raisonnera du son du violon et des guitares pendant 6 jours. Tom restera et participera à la vie paisible des moments simples de l'automne, nous gratifiant de sa belle personne. En fin de semaine, Tom a trouvé un transport joyeux. Il reviendra chercher sa monture fin Octobre.



Les Automnales

Les Automnales samedi 28 octobre

Atelier autour des empreintes de feuilles d'automne
Unis dans la créativité avec nos voisins de la Palud
Tourbillons de chapeaux rigolos
Où la grande gagnante a fait clignoter les citrouilles
Marrons chauds et apéro!
Nos papilles se régalaient du repas festif
A vous de jouer les rugbymans pour la finale Afrique du sud
et Nouvelle Zélande
Le résultat fut de 11 à 12 pour l'Afrique du sud
Ensemble pour cette belle journée
Se retrouver en toute simplicité pourrait être notre devise.



Commémoration du 11 Novembre

En ces temps compliqués, souvenons-nous que rien n'est jamais acquis et que le devoir de mémoire est primordial.



Illuminations de Noël

Au fil des ans, cette manifestation est devenue une véritable institution. Nathalie Bacquart, notre conseillère en charge des animations sociales de la Mairie a fait appel aux bonnes volontés qui ont répondu présentes à ce challenge destiné à mettre en valeur notre village qui brille par ses manifestations, Ô combien festives. Des moments bien remplis pour ces préparatifs qui vont permettre de l'animer pendant toute la période des fêtes de fin d'année.

A cette occasion, les villageois ont eu la possibilité d'assister en fin d'après-midi à une animation autour des contes grâce à l'intervention de Martine Jaegly, conteuse professionnelle, suivi d'un moment de partage autour d'un vin chaud, agrémenté de quelques douceurs et apéritifs salés mettant en avant les talents culinaires de chaque participant.

Une tombola a été organisée pour l'occasion.

Les décors de Noël ont été le prétexte à effectuer la traditionnelle balade des illuminations dans les rues du village pour apprécier le résultat de l'investissement et de la motivation de tous. Décembre 2023 a été aussi l'occasion d'attirer les villageois de la Palud sur Verdon qui ont fortement apprécié cette ambiance chaleureuse et familiale.



Décembre
Festif.

PATRIMOINE, l'origine des guirlandes de Noël

La tradition d'un arbre décoré est ancienne puisque les Celtes décoraient déjà un arbre, symbole de vie au moment du solstice d'hiver. Les Scandinaves faisaient de même pour la fête de Yule, qui avait lieu à peu près à la même date que Noël. Tertullien se plaignait au II^e siècle que les chrétiens d'Afrique du Nord décoraient leurs maisons de verdure, symbole païen. Au moyen-âge, des guirlandes végétales étaient réalisées pour parer l'arbre de Noël en complément des fruits qui étaient utilisés comme boules de Noël.



Elles étaient faites à partir de : feuilles de Laurier, baies de genièvre, branches de houx, buis, herbe sèche, mousse. En une soirée, une famille pouvait réaliser jusqu'à 40 mètres de guirlande de Noël. Mais au début du 20^e siècle, l'urbanisation et la migration des populations vers les villes ne permettaient plus de fournir suffisamment de matières premières pour les guirlandes. On a alors pris l'initiative d'introduire des matériaux artificiels dans la fabrication des guirlandes de Noël : Plastique et Vinyle, principalement. Puis vinrent le verre et l'électricité (en 1963) pour réaliser des lumières qui pareront l'arbre de Noël de mille feux. Les guirlandes sont maintenant utilisées même sans arbre de Noël : on peut en glisser quelques-unes dans un vase de verre incolore pour un bel effet décoratif. On peut aussi en attacher autour d'un cadre de peinture ou de miroir pour habiller une pièce.

Enfin, certaines jeunes filles les utilisent comme costume en remplaçant leur écharpe de laine le temps des festivités de Noël par une guirlande de Noël ! Les couleurs traditionnelles de ces décorations sont le vert (symbolisant le pin), le blanc (la neige) et le rouge (le cœur). Le bleu et blanc sont souvent utilisés pour représenter l'hiver, l'or et l'argent pour la lumière.

LA VIE COMMUNALE

Les nouveaux habitants à l'année, bienvenue à :

Christelle BAULT, place Isidore blanc.

Emmanuel DECLEMY, place de la terrasse.

ETAT CIVIL



* Bienvenue à Julia CHOPPIN-MORREALE née le 7 mai 2023 à DIGNE.



* Marcelle PICARD nous a quitté le 20 juillet 2023.

Taxi installation de Simon Chauveau



L'arrivée des nouveaux gérants du Point Multi Services (PMS)



Alyona et Jordan et leur deux enfants, Paulina et Trevor. Une nouvelle aventure qui débute le 2 avril 2023. Nous avons donc le plaisir d'accueillir ce nouveau couple de jeunes gérants, issus de la commune voisine La Palud sur Verdon, auxquels nous souhaitons tous nos vœux de réussite et que le maintien de cet établissement perdure à la grande satisfaction des villageois.

L'ACTIVITE COMMUNALE

La Réunion Publique de la mi-mandat

Dans le droit fil des vœux exprimés par une grande partie de la population à l'occasion de la campagne électorale de mars 2020, le Conseil Municipal et Monsieur le Maire font part de leur avancement.

Le Samedi 15 Avril 2023 a eu lieu la réunion de mi-mandat dans l'église. Un temps important pour donner aux villageois une trace de tous les dossiers engagés et ceux à venir pour les trois dernières années. Ce temps permet à chacun de poser des questions, de donner son opinion. Cette volonté de transparence est une qualité que la municipalité souhaite poursuivre.



La Réunion Publique sur les Obligations Légales de Débroussaillage

Mercredi 19 Avril rencontre avec Olivier Lionel (ONF) qui rappelle les consignes à tenir pour protéger les habitants et les habitations.

Le Débroussaillage, son objectif : Réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation pour :

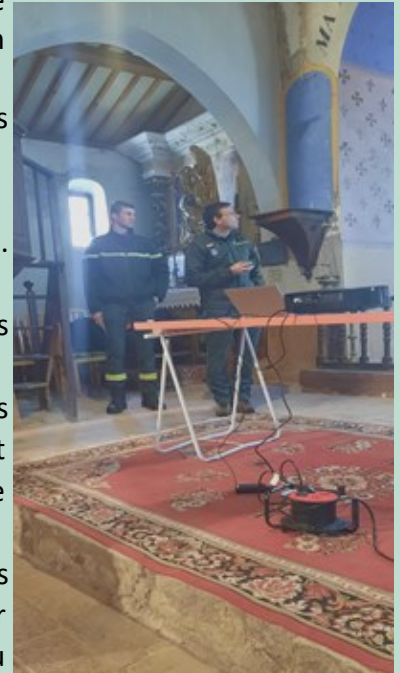
- Assurer une protection des personnes et des biens, une sécurité pour vos enfants, pour votre maison,
- Faciliter le travail des pompiers en cas de sinistre,
- Minimiser le risque de départ de feu accidentel à partir de votre maison.

Le Débroussaillage a pour action :

- Eliminer les végétaux morts, très secs et en surnombre (hors haies ornementales)
- Couper les herbes, les arbres dont les branches basses sont trop proches du toit et des murs (une distance de 3 m à l'aplomb des murs et du toit est correcte), les petits arbustes situés sous les grands arbres qui propagent le feu vers la cime de ces derniers.
- Espacer de 3 mètres les arbres de plus de 2,5 mètres de hauteur (hors arboriculture).
- Elaguer les branches basses des arbres jusqu'à une hauteur minimale de 2 m.
- Traiter les végétaux coupés (broyer, incinérer, ou évacuer).
- Entretenir la zone débroussaillée annuellement. Débroussailler ce n'est pas défricher. Le Débroussaillage c'est une obligation L'arrêté préfectoral du 9 Juin 2004 classe notre commune en risque incendie élevé avec débroussaillage obligatoire dans les forêts, bois, plantations, reboisements, landes maquis et garrigues ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 m.

Ne pas intervenir peut aggraver les risques et entraîner des sanctions. Le Débroussaillage, c'est une réglementation Le débroussaillage et le maintien en état sont obligatoires dans les cas suivants :

1. En zone urbaine délimitée par un Plan d'Occupation des Sols (POS) ou un Plan Local d'Urbanisme (PLU), vous devez débroussailler l'intégralité de votre terrain, même sans installation dessus.
2. En zone non urbaine, (ou en l'absence de POS) vous devez débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour des constructions et installations de toute nature ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.
3. Si votre terrain se trouve à cheval sur une zone urbaine et une zone non urbaine, vous êtes soumis aux deux réglementations. Lorsque le débroussaillage s'étend au-delà de la limite de propriété, il doit être continué sur le terrain voisin, il faut en informer le propriétaire ou l'occupant et lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain. Pourquoi les habitants doivent débroussailler :
 - Les incendies de forêt constituent un risque majeur dans la région et sur la commune. Ils occasionnent d'importantes pertes.
 - Le débroussaillage permet de protéger les personnes, les biens et la forêt contre les incendies. Il facilite et sécurise l'action des pompiers.
 - Le débroussaillage est une obligation légale qui concerne les propriétaires de constructions et de terrains situés en lotissement, zone urbaine (au regard du document d'urbanisme), zone d'aménagement concertée ou camping, localisés à moins de 200 m d'une forêt.
 - La commune s'engage à faire respecter la réglementation sur le débroussaillage par courriers envoyés auprès des propriétaires et par mail (La Mairie vous informe).



DON DES COMMERCANTS DE DIGNE

L'Association Coeur de villes qui a pour objet de représenter et faire entendre les commerçants et artisans et professions libérales du centre-ville de Digne a été à l'initiative de l'organisation d'un loto en soutien à notre village suite au feu qui a ravagé les 653 hectares de végétation répertoriés sur la commune. Suite à cette manifestation, la commune s'est vue remettre un chèque de 1000€. On ne peut que remercier les co-présidents (Myriam Sereno et Joris MARTINEZ) pour leur geste de soutien et apprécier la générosité de l'association à l'égard de notre commune.



C'est grâce à cette initiative que l'association va remettre à la Commune un chèque de 1 000,00 euros pour aider à la reconstruction de la Cabane Pastorale du Clos des Ordes, détruite lors de l'incendie de l'été 2022.

Une stagiaire au secretariat de la Mairie....

Fin novembre 2023, la Commune a eu le privilège d'accueillir Séverine MARTEAU, en reconversion professionnelle, dans le cadre d'une formation au métier de secrétaire de Mairie.

Cette initiative vise à qualifier des individus pour intervenir en tant que personnel remplaçant, renforçant ainsi les services du Centre de Gestion 04.

La formation combine des cours théoriques avec une période de stage pratique, assurant aux stagiaires une rapidité opérationnelle pour intégrer le vivier du service de remplacement à la fin de leur formation.

Séverine a eu l'opportunité de découvrir la polyvalence du métier, s'immergeant dans divers domaines.

Cependant, elle a également pu mettre à profit les compétences acquises lors de son ancien emploi en tant qu'archiviste. Grâce à sa contribution dévouée, les archives communales ont subi une transformation significative, éliminant pas moins de 13 mètres linéaires.

Son expérience en tant qu'archiviste a été particulièrement précieuse pour l'amélioration des archives communales, apportant un souffle de fraîcheur bienvenu.

En exprimant notre gratitude, nous tenons à remercier chaleureusement Séverine pour son engagement exceptionnel et son dévouement à rendre les archives communales plus efficaces. Nous lui souhaitons une belle réussite dans son nouveau poste de secrétaire de Mairie et sommes convaincus qu'elle continuera à apporter une contribution précieuse à notre communauté.

La Commune se réjouit de compter sur des professionnels aussi dévoués.



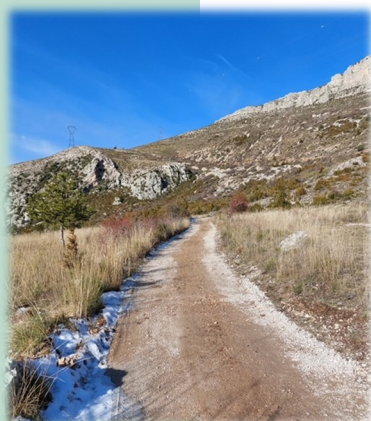


Dans le cadre de la poursuite de la réfection de la voirie, l'entreprise de travaux publics Squiri a réalisé les travaux d'enrobés cet automne. Ils font suite à ceux réalisés en 2019 au niveau de la grande rue et en 2021 de la rue Riganel et du Baou.

- ◆ **Réfection rue de la Ville et début chemin d'Enc (subventionnée par la DETR 2023).**



- ◆ **Les travaux effectués par Clément et dirigés par Jacques ont débuté dès le mois de février et ont pu se terminer après la période estivale, le 12 octobre 2023, comme prévu.**



- ◆ **Réfection chemin de Suech (subventionnée par la CCAPV au titre de l'Appel à Projet « Forêt » -2ème vague.**



2023 est l'année de la mise en service de la nouvelle station d'épuration des eaux usées communales. C'est en effet au cours du mois de mai que les derniers essais ont été réalisés et que la station a été mise en eau. Un petit rappel : Du fait de la vétusté et des nombreux dysfonctionnements de la station d'épuration située sous le Point Sublime, un projet a été défini afin qu'une nouvelle station soit construite au départ de la D17.

Les travaux consistaient à la réalisation d'une nouvelle station d'épuration pour le village ainsi que d'un réseau de transfert pour l'acheminement des effluents de l'Auberge du Point Sublime et des futurs sanitaires de la maison de site vers la nouvelle unité de traitement.

Les travaux ont débuté en 2021 et se sont donc terminés au printemps 2023. Cette nouvelle station d'épuration d'une capacité de 350 équivalents/habitants est composée d'une filière mixte, à savoir d'un lit bactérien suivi d'un filtre planté de roseaux. Une zone d'infiltration est prévue en aval des installations. A signaler que c'est en raison du raccordement de la maison de site que le choix s'est porté sur une station de 350 équivalents/habitants.

Dès sa mise en service, nous avons pu constater le bon fonctionnement des équipements et les roseaux ont rapidement poussé justifiant leur rôle d'épuration et d'infiltration.



2024 sera l'année des derniers ajustements (quelques travaux de finitions restent à effectuer) et de l'inauguration de cet équipement en présence notamment de tous les financeurs (Etat, Conseil Départemental, Agence de l'Eau, Société du Canal de Provence).

Il est à signaler que cet aménagement indispensable pour le village, a nécessité un effort financier très important pour la commune, effort amplifié par l'explosion de l'inflation depuis 2 ans. Cette nouvelle station d'épuration devrait toutefois permettre de traiter correctement les effluents de la commune pour une période relativement longue (une vingtaine d'années au moins).

- ◆ **Remplacement de la chaudière du commerce (mars 2023).**
- ◆ **Remplacement des volets du Point Multiservices par l'entreprise ROUVIER (juin 2023).**



- ◆ **Hangar communale 23 036.70 euros TTC subventionné par la DETR 2019 et la CCAPV au titre de l'Appel à Projets « Forêts ».**



- ◆ **La rénovation de la salle Isidore Blanc.**



- ◆ **Changement de l'éclairage de la salle du Balconnier.**
- ◆ **Déplacement du regard réseau assainissement aux Légunes.**
- ◆ **Mise en service de la STEP en juin 2023.**



◆ **L'amélioration de la signalétique de circulation**

Dans le cadre général de l'amélioration de la circulation et du stationnement dans le village, la municipalité a travaillé sur la signalisation afin de répondre à deux objectifs : l'accueil des touristes et la préservation du cadre de vie des villageois par le positionnement de panneaux destinés à favoriser un repérage efficient des commerces, des points de vue.

Une zone piétonne provisoire a permis de sécuriser le terrain de pétanque et le restaurant municipal « La terrasse ». Pour ce faire, des barrières et un arrêté ont été positionnés à l'entrée du village. Le sens de circulation se faisant durant la période estivale par le parking Notre Dame. Il est d'ailleurs important de préciser de respecter les places de stationnement matérialisées pour ne pas entraver le passage des camions de livraison et des camions-bennes de collecte des déchets.

Suite de la consultation sur l'aménagement de la Place Isidore Blanc

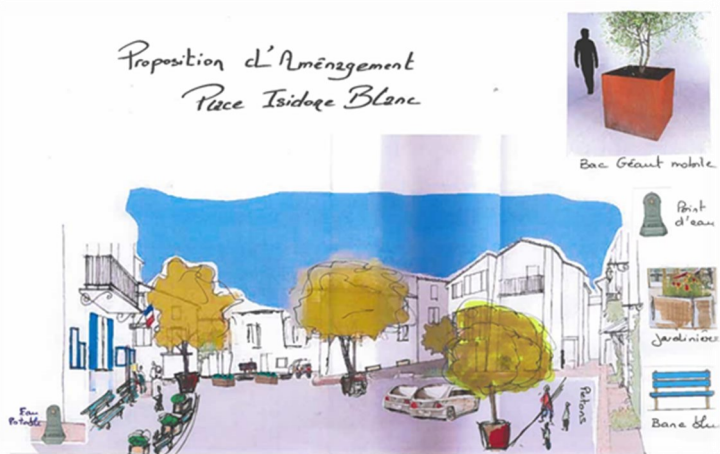
Après le recueil des avis sur l'aménagement de la place Isidore Blanc reçus par le biais des questionnaires envoyés aux administrés et suite au dépouillement effectué en Mairie, il a été procédé à une analyse de ces demandes.

Au vu des résultats obtenus, une proposition d'aménagement a été retenue tout en respectant les avis de chacun et suivant la majorité des demandes.

Force est de constater qu'en fonction du revêtement en mauvais état, mais aussi d'un réseau d'eau à rénover, le choix de l'aménagement ne peut à ce jour se porter que sur un mobilier mobile avec un coût réduit et en « surface », nonobstant le fait que ce futur aménagement pourra être rendu pérenne par la suite.

Il est aussi important de souligner, que cet aménagement de la place est étroitement lié aux possibilités de stationnement hors village. Il conviendra pour la municipalité, d'améliorer les propositions de stationnement aux aires et à la chapelle. Les signalétiques, installées à partir du mois d'août, ont toutefois facilité la visualisation des places disponibles.

En ce qui concerne l'enquête ouverte sur toute la période estivale, il s'avère que la majorité des remarques était en cohérence avec la proposition des élus : végétalisation (arbres en bac), endroits ombragés à privilégier, espace de convivialité accru, tout en respectant les espaces à conserver pour les manifestations festives et le stationnement de quelques véhicules (4 ou 5). La place PMR, quant à elle sera délimitée par un marquage au sol.



Reprise des travaux de la calade de la rue du Barri par l'association de chantier international Concordia, suite et fin. La période était du 16 Juillet au 1^{er} Aout.

Cette année pour faciliter les transports et limiter les pertes de temps sur le terrain, le choix s'est porté sur l'hébergement de l'équipe constituée de 9 volontaires et de 3 encadrants au « pré de Fifi ». Cette décision fut la bonne car le chantier n'a pris aucun retard et la participation des jeunes au village a été intégrative et immersive.

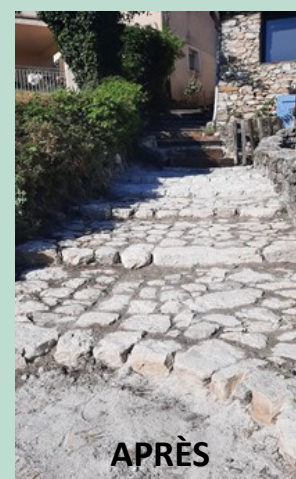


Ce projet nous a donné la chance de rencontrer des jeunes d'horizons divers tels : la Tchéquie, la Pologne, l'Ukraine, l'Espagne et surtout de partager une belle fraternité. Le moment de l'inauguration de la calade nous a permis de rendre un bel hommage à leur engagement et à leur travail réussi. De leur côté, ils nous ont offert des plats cuisinés maison, aux couleurs de leur pays natal.



**Budget global
31000 euros.**

**Participation de la
commune de Rougon
8500 euros sur 2 ans.**



L'abri buvette opérationnel dès le début de saison.

Suite à diverses pannes récurrentes d'approvisionnement en eau chaude, le camping a renouvelé son système par l'acquisition d'une nouvelle chaudière. Les panneaux solaires font bien le relais pour fournir l'électricité, la consommation de gaz a donc nettement diminuée.

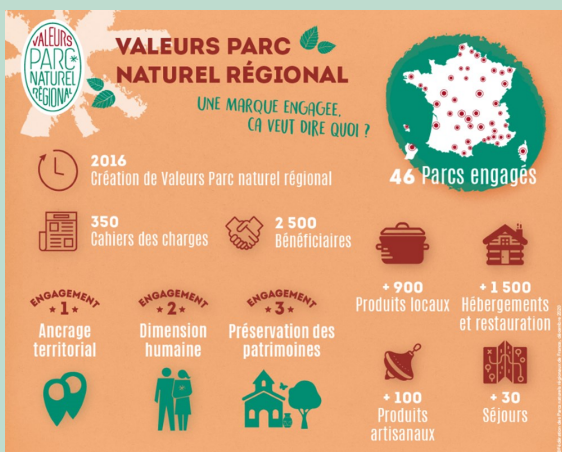
Le projet de la 2ème phase des travaux au camping pourra peut-être voir le jour, nous sommes dans l'attente d'obtentions de subventions.



La marque Valeurs Parc, qu'est-ce que c'est?

Créée en 2016, la marque Valeurs Parc naturel régional est une marque nationale et collective, propriété du Ministère de la Transition écologique. Elle est commune à l'ensemble du réseau des Parcs naturels régionaux de France. **Au service du développement durable**, elle vise à renforcer la solidarité entre les acteurs tout en valorisant les ressources naturelles et culturelles. Elle permet également de concilier les aspects écologiques, économiques et sociaux, pour assurer de façon durable le bien-être des femmes et des hommes au sein de leur territoire. La marque Valeurs Parc naturel régional atteste de l'engagement d'un prestataire aux côtés de son parc et **valorise ses actions en faveur de la préservation de l'environnement, d'un accueil pour tous et de l'économie locale. La marque Valeurs Parc apporte une valeur ajoutée aux entreprises bénéficiaires** en les différenciant sur leur marché, grâce aux valeurs qu'elle porte. Elle est une garantie pour les clientèles en recherche de découvertes authentiques, de bien-être, de ressourcement et d'une consommation plus responsable et de proximité.

L'audit de la marque Valeurs Parc naturel régional du Verdon a eu lieu le 15 novembre. Le comité de gestion de la marque qui s'est tenu le 27 novembre dernier a émis un avis favorable sur les résultats de l'audit (3 valeurs : préservation de l'environnement, dimensions sociale et humaine et attachement au territoire) pour que le camping municipal Verdon Carajuan rejoigne le réseau des professionnels marqués. Une convention d'utilisation de la marque sera établie en février avec un plan d'actions sur 5 ans.

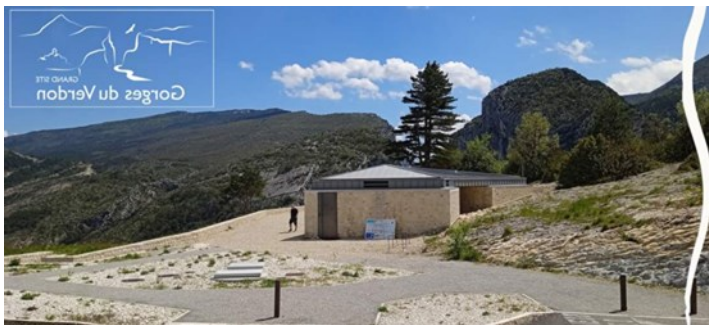


Poursuite de l'opération Grand site de France sur le territoire du Verdon

Ouverture de la maison de site le 7 juillet 2023

La construction de la Maison de site et plus largement de requalification du site du Point Sublime est réalisée dans le cadre du Grand Site de France en projet des Gorges du Verdon. Le bâtiment de 100 m², construit sur les années 2022 et 2023, se compose de deux ailes : une consacrée aux sanitaires et l'autre à l'espace d'accueil des visiteurs. Ces deux espaces sont liés par un préau de 80 m² environ qui permet d'offrir de l'ombre et un abri aux visiteurs. Sous le préau sont installés des petits mobiliers de découverte de la géologie pour comprendre la formation des Gorges. Le contenu de ces équipements a été défini en partenariat avec la Réserve Géologique de Haute-Provence. A l'intérieur, un espace de présentation des Gorges (avec une carte du territoire) et de ses patrimoines est proposé. Un coin vidéo permet aussi au public de découvrir plusieurs thématiques. L'espace est complété par un mobilier dédié à Isidore Blanc et à son action pour la mise en valeur du Grand Canyon du Verdon. Une petite boutique de produits valorisant les patrimoines, savoir-faire et les activités dans les Gorges est aussi proposée.

L'ensemble des équipements de découverte a été conçu et fabriqué par des prestataires spécialisés dans la scénographie et la valorisation des patrimoines.



La totalité du projet d'aménagement extérieur est financé par L'Union Européenne (Fond FEDER 516 831), (ETAT 246 275€) La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (305 969 €) et le département des Alpes-de-Haute-Provence (50 000 €) dans le cadre du programme espace valléen "Voir le Verdon en Grand" ! La requalification du carrefour routier est entièrement à la charge du département. Les équipements intérieurs, l'animation de la maison de site avant son ouverture et l'inauguration ont été financés dans le cadre du programme LEADER Grand Verdon et notamment par l'Europe (fond FEADER- 67406€), la Région (22 468 €) et le Département (22 468 €). L'ensemble des investissements est porté par le Parc naturel régional du Verdon à hauteur de (307 854 €)

Le site du Point Sublime, récemment requalifié, et sa nouvelle Maison de site finalisée cette année, ont été inaugurés ce 20 septembre 2023, en présence de nombreuses personnalités : Corinne BORD, Sous-Préfète de Castellane, Georges Botella, Conseiller régional représentant Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, Eliane BARREILLE, Présidente du Département des Alpes-de Haute-Provence, Bernard CLAP, Président du Parc naturel régional du Verdon et Jacques AUDIBERT, Maire de Rougon ont célébré hier, en présence des élus représentant les 7 communes impliquées dans le Grand site de France en projet des Gorges du Verdon et de nombreux partenaires, le travail accompli sur le site et la construction du bâtiment d'accueil. Myriam GARCIA, Sous-préfète de Draguignan, participait également en voisine puisque la moitié des communes du site classé sont varoises.

Cette inauguration marque la fin d'un chantier long et complexe, coordonné par le Parc Naturel Régional du Verdon. C'est le début d'une nouvelle aventure pour ce belvédère de la rive droite des Gorges du Verdon qui domine le couloir Samson, entrée symbolique du Grand Canyon. Le site propose désormais un accueil de qualité et tous les services nécessaires aux visiteurs : une petite boutique de livres, de petits objets et produits locaux mettant en valeur le territoire. Des mobiliers d'interprétation extérieurs consacrés à la géologie et à la formation des Gorges complètent l'offre de découverte sur le site. Il offre un parcours de visite adapté et accessible tout en préservant le milieu naturel et le paysage de ce lieu emblématique.



Nouvelles du Parc du Verdon

Avancement de la révision de la Charte



Le PNRV a sollicité l'avis de l'autorité environnementale sur la base du projet de Charte validé en décembre 2022 et du rapport d'évaluation environnementale rédigé par le bureau d'étude MTDA. Pour aider à préparer cet avis, le Parc a reçu les deux inspecteurs de l'environnement début avril, et l'Autorité environnementale a rendu son avis, validé en session du 25 avril. Le PNRV l'a reçu le 28 avril 2023.

Pour ceux qui souhaitent en prendre connaissance, vous trouverez cet avis sur le site internet du Parc, rubrique Verdon#2039, aux côtés des autres avis déjà reçus. L'équipe est déjà au travail pour rédiger le mémoire en réponse qui doit être joint au dossier d'enquête publique qui démarre le 1^{er} juin prochain pour un mois.

Les éventuelles modifications qui pourront être à la Charte suite à cet avis et suite au rapport d'enquête publique que nous attendons pour fin juillet, seront proposées au vote du Comité syndical du 7 septembre prochain.

Durant tout le mois de Juin, une enquête publique a été ouverte afin de mettre à la disposition de tous la révision de la Charte du PNRV et pour les 15 années à venir 2024/ 2039. Pour accompagner cette enquête, il nous a semblé opportun de proposer une expo sur la biodiversité prêtée par le PNRV, dans un double intérêt, le premier de mettre en avant les actions du Parc mais aussi pour illustrer le projet pour lequel la commune s'est vue retenue pour l'année 2024: « Créer un fascicule sur la biodiversité de Rougon ». La thématique de la biodiversité est un enjeu pour les territoires, il permet d'identifier et de recenser les différentes espèces animales et végétales.



Embarcadère et aire de stationnement

L'aménagement et la gestion des sites d'embarquements eau-vive sur le Moyen Verdon est une opération participant au projet Grand Site des Gorges du Verdon mais c'est avant tout une opération inscrite au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Verdon (SAGE). Cette action répond donc aux objectifs d'amélioration de l'accueil des visiteurs et de préservation de l'environnement, base du projet Grand Site. Elle contribue, aussi à la préservation de la rivière en conciliant les activités touristiques liées à l'eau avec les autres usages et la préservation des milieux inscrits dans le SAGE.

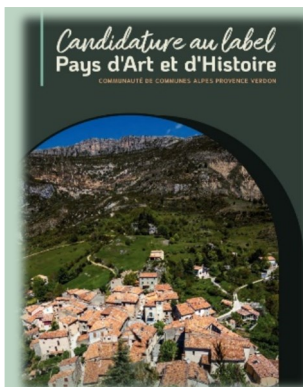
Le secteur concerné par les aménagements réalisés doit prochainement être intégré dans l'extension de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopie (AIPPB) de l'Apron du Rhône en cours de définition par les services de l'Etat. Les sites d'embarquements eau-vive récemment aménagés doivent être intégrés dans l'extension de cet AIPPB. L'objectif est bien d'organiser des sites reconnus et autorisés dans le cadre de ces démarches.

On compte 4 sites d'embarquement sur le parcours entre le point sublime et Castellane. Carajuan, Talloires, Chasteuil et parking Piscine de Castellane. Une gestion unique par le PNRV pour réguler les activités et installations de divers professionnels d'eau vive. Préserver le site du Verdon.

Au niveau de Carajuan : 2 sites identifiés,

1 : l'aire de stationnement grand public, env. 44 places gratuites ainsi qu'une zone de détente avec tables et toilettes sèches. Ce lieu est à la charge financière du PNRV mais dans 6 ans il sera rétrocédé gratuitement à la commune de Rougon.

2 : Et une aire d'embarquement débarquement réservée aux professionnels d'eau vive, et pratiquants libres. Cette zone est localisée au bord du Verdon, avec un accès commun entre la sortie de secours du camping municipal et le site d'embarquement.



Labélisation Pays d'Art et d'Histoire

Cette démarche a été portée par La CCAPV durant deux ans pour aboutir à une soutenance et une validation le 27 septembre 2023 devant le jury du Ministère de la Culture. La CCAPV devient la seule collectivité du département à avoir obtenu ce Label.

Le Mardi 9 janvier à Saint-André-les-Alpes, Maurice LAUGIER, Président de la CCAPV, a signé avec le Préfet du Département des Alpes de Haute Provence, Marc CHAPPUIS, la convention Pays d'art et d'Histoire qui engage notre territoire, dont Rougon, pour les 10 prochaines années autour de la valorisation

des patrimoines et de l'architecture.

Ce Label marque un aboutissement mais aussi un commencement avec le développement des actions et des projets culturels et patrimoniaux destinés à tous les publics, scolaires, habitants, visiteurs dans une visée où la dimension éducative et la valorisation des villages devront s'inscrire en articulation.

« Nous avons un héritage, laissé par la nature et par nos ancêtres. Des paysages ont été des états d'âme et peuvent encore l'être pour nous-mêmes et ceux qui viendront après nous ; une histoire est restée inscrite dans les pierres des monuments. » Ces mots de Jean Giono, cité par Maurice LAUGIER, guideront l'ambition patrimoniale et artistique de la CCAPV pour les dix années à venir, au moins.

Grace à ce Label, notre territoire pourra rayonner au niveau National, par la mise en réseau et les publications de brochures, mais aussi des perspectives de financement pour des projets de valorisation des patrimoine par la DRAC.

Le dossier de candidature, d'une très grande qualité est disponible en Mairie et en version numérique : <https://ccapv.fr/sport.../culture-patrimoine/patrimoine>

La Pyrale du Buis

Présente depuis plusieurs années dans notre secteur c'est en 2023 que les 1ers vrais dégâts de défoliation sont apparus depuis le Verdon jusqu'au village.

S'agissant de la première année de la pyrale, les buis vont repartir au printemps. Le répit sera de courte durée puisqu'une nouvelle génération de pyrale va éclore et encore une autre jusqu'au dépérissement définitif des buis.

Dès les premiers signes de l'attaque de la pyrale, à partir du mois de mars, il faut pulvériser sur le feuillage un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*. Cette bactérie présente naturellement dans la nature, spécifique pour les chenilles, sera ingérée par la chenille de la pyrale et provoquera leur mort (ainsi que toutes les autres chenilles) en quelques heures. C'est exactement la même matière active que pour le traitement de la chenille processionnaire du pin. Ne surtout pas traiter avec un insecticide à large spectre car vous détruiriez tous les insectes en plus de vous empoisonner.

A noter que la chenille n'est pas urticante. Vous pouvez donc si vous vous sentez le courage épouiller vos buis sans modération.

Si vos buis sont de grande taille n'hésitez pas à les rabattre pour vous faciliter les traitements car il faudra en faire plusieurs au cours de l'année. Bon courage.



Grâce à eux,








Nicole et André CHARRAIX ont le mérite d'assurer les périodes d'ouverture et de fermeture de la chapelle Saint Christophe ainsi que son entretien pour le plaisir de tous. il paraît donc important d'apprécier et de souligner leur investissement dans cette démarche.

Aussi, un grand merci à nos aînés de la Tieye.



SERVICES A LA POPULATION

Matériel et salle communale à la location Rappel des tarifs en vigueur

Désignation	Prix unitaire jusqu'à 2 jours d'utilisation	Associations domiciliées sur Rougon	
			
Ensemble 1 table + 2 bancs	5,00 €	Gratuit	
1 table	3,00 €	Gratuit	
1 banc	2,00 €	Gratuit	
Caution	50,00 €	NC	
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-right: 20px;"> <p>Fiche technique</p> <ul style="list-style-type: none">  16 personnes assises  28 personnes debout  32 kg poids total  33,5 m² au sol </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div>			
Barnum parapluie	70,00 €	Gratuit	
Caution	200,00 €		
<p>Intérieur</p> 			
Salle du Balconnier	Utilisation de 0h à 2h	Utilisation de 2h à 4h	Utilisation au-delà de 4h et jusqu'à 16h00
	8,00 €	10,00 €	20,00 €

LES HORAIRES D'OUVERTURES AU PUBLIC



Secrétariat de la Mairie

Lundi	9h30-12h30
Mardi	9h30-12h30
Jeudi	9h30-12h30
Vendredi	9h30-12h30



Agence Postale Communale

Lundi	9h30-12h30
Mardi	9h30-12h30
Jeudi	9h30-12h30
Vendredi	9h30-12h30



Relais Pickup

Lundi	8h30-18h00
Mardi	8h30-16h30
Jeudi	8h30-18h00
Vendredi	8h30-16h30



Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou un élu, merci de bien vouloir téléphoner au secrétariat de la Mairie : 04.92.83.66.32 ou envoyer un mail : mairie.rougon@wanadoo.fr



Pour toutes demandes sociales, **Nathalie BACQUART**, conseillère municipale, est disponible sur rendez-vous.
N'hésitez pas à la contacter : nathaliebacquartmairierougon@gmail.com / 06.60.70.77.64



La Mairie vous informe :

N'hésitez pas à demander l'inscription à cette rubrique pour recevoir toutes les informations utiles sur votre adresse mail.

Pour toutes vos démarches administratives

www.service-public.fr

Le site officiel de l'administration française, le portail unique de renseignement administratif et d'accès aux services en ligne.

